

Jean-Pierre GROS, élu Président de la CRMA de Nouvelle-Aquitaine

L'assemblée générale constitutive de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) de Nouvelle-Aquitaine a eu lieu le 2 décembre 2016 afin d'élire le Président ainsi que les membres du Bureau et des Commissions régionales pour la mandature 2016 / 2021. M. Jean-Pierre GROS, Artisan mécanicien à Limoges (87), a été élu Président de la CRMA, avec 50 voix sur 94 votants (53,2%).

Du 1er au 14 octobre 2016, les artisans ont élu par correspondance leurs représentants dans les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), pour les 5 prochaines années. Parmi les 300 artisans élus en Nouvelle-Aquitaine, 96 composent la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA), soit 8 élus par département. Le dépouillement du scrutin s'est déroulé le 19 octobre 2016.

Le 2 décembre 2016, les artisans élus de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine ont élu leur Président, lors de l'Assemblée Générale Constitutive, en présence de M. Michel STOUMBOFF, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, représentant Monsieur Pierre DARTOUT, Préfet de région.



Jean-Pierre GROS, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Vienne depuis 2010, vient d'être réélu pour un nouveau mandat.

Mécanicien auto de formation, c'est en 1989 qu'il reprend le garage de ses parents et crée la SARL GROS. Entouré de 16 collaborateurs, il en assure une gestion familiale avec, à ses côtés, ses trois frères, ses deux fils, son épouse et sa belle-sœur.

Membre de la Chambre de métiers depuis 1995, vice-président de la CRMA Limousin, il intègre le bureau de la CRMA de Nouvelle Aquitaine en février dernier.

Cet artisan de 64 ans, impliqué et engagé dans le monde de l'automobile, a été Président du CNPA Régional durant 8 ans et y occupe aujourd'hui encore le poste de trésorier régional depuis 2011. Il est également Président de la SA Coopérative Coopauto du Limousin et gérant de la SARL Coopérative Eurogam depuis 2013.